Nieurlet Infos n° 9

04-2016

VIE COMMUNALE

C'est avec plaisir qu'une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour un **bal folk animé par le groupe "Vague Folk" le dimanche 6 mars.** Convivialité et ambiance étaient au rendez-vous pour la plus grande joie des participants.

****

Lundi de Pâques, moins de monde cette année lors de la **chasse aux œufs**, certes, mais le temps n'était pas de la partie. Les participants n'en ont eu que davantage à se partager.

Parcours du Cœur 2016 une cinquantaine de participants

CCHF : Dans le cadre de **l'élaboration du PLUi**, mise à disposition, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, d'un registre de concertation du public dans lequel les Nieurlétois pourront y écrire leurs remarques et suggestions. Ce registre sera accompagné des pièces qui seront produites au fur et à mesure de l'avancement de la procédure. Dans un premier temps les pièces concernées sont l'arrêté préfectoral de prise de compétence, la délibération du 15 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du PLUi et la charte de gouvernance.

CONSEIL DEPARTEMENTAL du NORD : **Nord Energie Solidarité**, un dispositif permettant d'accompagner les ménages lors de certains travaux (information sur le site **lenord.fr/precariteenergetique** ou appelez le 03 59 61 12 00).
Aide pouvant aller de 1 000 € à 3 000 € pour réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 5 à plus de 25 %. Cumulable avec les aides de l'état.

SIROM Flandre Nord : Afin de prévenir d'éventuels dégâts, et assurer la collecte des déchets ménagers dans de bonnes conditions, pour les cartons de plus 60 cm d'envergure, il est demandé de les porter directement en déchetterie où le dépôt est gratuit. Les horaires d'ouverture sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

Les collecteurs de verre au lieu-dit « la poterie » se trouvent désormais du côté de l'argilière.
Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux personnes utilisant leur voiture pour s'y rendre de suivre ce sens de circulation.

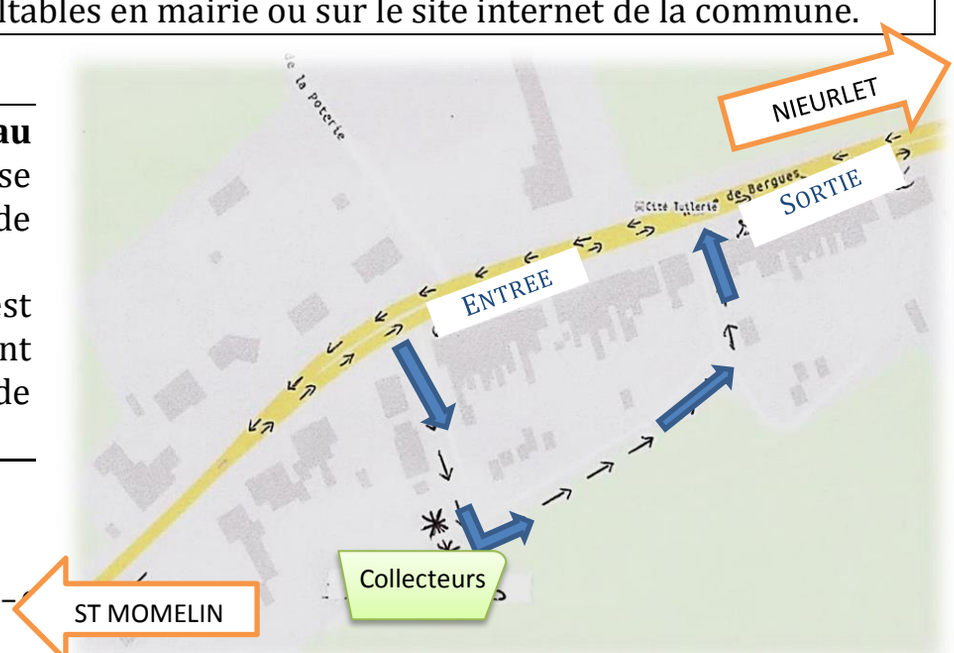

PROJET EXPO PHOTOS D'ANTAN

En vue d'une expo photos , organisée par la commission information et culture et Régine PICOTIN nous **faisons appel aux Nieurlétois qui souhaiteraient s'y associer par le biais de prêt de photos ou de documents anciens sur la vie du village de Nieurlet, les paysages, les métiers, les fêtes, l'école d'autrefois…** Vous disposez d'anciennes photos, et êtes d'accord pour les prêter, ou que nous en fassions une copie pour les exposer, venez nous rencontrer lors des permanences qui seront tenues à la Médiathèque le mercredi 27 avril et le mercredi 11 mai de 15 h à 17 h.

ECOLE : Rentrée 2016 ouverture d'une nouvelle classe.

RAPPEL : En dehors des places aménagées, il est interdit de **stationner en voiture à moins de 5 mètres des passages piétons**, et encore moins sur le passage piétons !

Plan Vigipirate Renforcé

Interdiction de stationner aux abords de l'Ecole

Nieurlet dépend de la Brigade de gendarmerie de Bollezeele ☎ 03.28.68.00.04

EN CAS D'URGENCE Composez le 17 d'un fixe ou le 112 d'un Portable

Agenda

8 mai : commémoration

27 mai : fête des voisins

21 mai : l'Association Esquelbecq Sport Auto nous informe du passage du 3e rallye cartographique du Westhoek » le 21 mai sur Nieurlet. Ce rallye n'est pas une course de vitesse, et les participants sont tenus et s'engagent à respecter le code de la route ;

25 juin : fête kermesse école (A.P.E)

Votre avis nous intéresse…

Projet de ruches à l'Argilière

L'association **Yser Houck,** dévouée à la sauvegarde du patrimoine flamand, travaille actuellement sur un **projet d'implantation** de petits **ruchers d'abeilles noires** autochtones près de certains vergers de maraude plantés par le groupe il y a quelques années. Ce projet permettra d'aider à préserver cette espèce autochtone tout en optimisant la production de fruits. Dans ce cadre, **le site de l'Argilière** de l'Aa, géré par le département, **a été choisi pour l'implantation** de **deux ruches** soit **180 000 abeilles**, car il dispose d'une surface suffisante et de ressources exploitables par les abeilles. Une inauguration aura lieu courant juin avec tous les habitants intéressés si le projet prend forme et des animations sont à prévoir par la suite autour du thème des produits de la ruche.

Nous invitons les Nieurlétois à donner leur avis sur ce projet par le biais du coupon réponse ci-dessous :

---✂----------

PROJET D'IMPLANTATION DE **RUCHERS d'abeilles noires sur le SITE DE L'ARGILIERE** par l'association **YSER HOUCK**

☐ Avis Favorable ☐ Avis défavorable ☐ Pas d'avis

A déposer en mairie ou dans les boites aux lettres suivantes :
61 rte de Bergues – 1 rte de St Momelin - 24 rue du chauffour –
45d rte de Booneghem.
Ou le retourner par mail à nieurletinfo@gmail.com

Rappel : la commission Information & Culture nieurletinfo@gmail.com est à votre disposition, si vous souhaitez faire connaitre vos activités sur la commune ou faire part d'un événement. *Crédit Photos : K VERLINDE, M SPETER*